

# METTRE EN PLACE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

## OBJECTIFS :

Maîtriser les modalités de mise en place de l'entretien professionnel issu de la loi du 5 mars 2014 et son utilisation par l'entreprise : en maîtriser les enjeux, gérer le parcours sur 6 ans, anticiper sa mise en place, conduire les entretiens

## PROGRAMME :

### **Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel : un nouveau pilier de la GRH**

- Rappel sur les points clés de la loi sur la formation professionnelle
- Connaitre Contexte légal : l'entretien professionnel, "pierre angulaire" du dispositif de formation tout au long de la vie
- Quels sont les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel ?
- Comprendre le rôle des différents acteurs
- Distinguer entretien professionnel de l'entretien d'évaluation
- L'articulation avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

### **Gérer le parcours sur 6 ans**

- Les indicateurs à vérifier sur 6 ans
- Les sanctions en cas de non-gestion du parcours

### **Anticiper la mise en place des entretiens professionnels**

- Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel
- Les outils et supports de l'entretien professionnel
- Maîtriser la notion clé de « compétence »

### **Conduire un entretien professionnel**

- Méthodologie : Appréhender les différentes étapes de l'entretien professionnel
- Détecter et identifier les compétences potentielles et les sources de motivation
- Identifier et aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel
- Définir des actions de développement pertinentes au regard des objectifs.
- Favoriser l'échange par des techniques de communication, les pièges à éviter
- Les conditions de réussite

## À SAVOIR

**Dispositif :**

Intra

**Public :**

Toute personne chargée de mener des entretiens professionnels

**Pré requis :**

aucun

**Méthodes et modalités pédagogiques :**

Méthodes actives basées sur les échanges, des exercices et jeux de rôles

Présentiel – Distanciel

**Moyen d'encadrement :**

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

**Modalités d'évaluation :**

Mise en situation

**Validation :**

Certificat de réalisation et attestation des acquis

**Organisation**

**Durée :** 1 jour

**Tarifs :**

En Intra : nous consulter

**Lieu :** FDME / en entreprise

**Délais d'accès :** 2 à 4 semaines

**Modalités d'accès :** pré-inscription

**CONTACT**

[01 60 79 74 21](tel:0160797421)

[formation.continue@fdme91.fr](mailto:formation.continue@fdme91.fr)

**ACCESSIBILITÉ****aux personnes en situation de handicap**

Site et formations accessibles\* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

*\* des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*